

## Société de législation comparée Section Droit pénal



### CYCLE DE SÉMINAIRES DE DROIT PÉNAL COMPARÉ

### Sous la direction scientifique de :

Pascal Beauvais, professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne Maxime Lassalle, Maître de conférences à l'Université de Dijon

## RESPONSABILITÉ PÉNALE DES PERSONNES MORALES ET DES DIRIGEANTS : COMMENT REPENSER LEUR ARTICULATION POUR PLUS DE SECURITÉ JURIDIQUE ?

Mercredi 1er juin 2022 à 14h30

Amphithéâtre Sainte-Barbe 4 rue Valette, 75005 Paris

Avec le concours de :





#### **Ouverture**

Jean-François Bohnert, Procureur national financier
Pascal Beauvais, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon - Sorbonne

#### **Table ronde 14h45-15h45**

# Responsabilité pénale des personnes morales et des dirigeants : une articulation à repenser en droit pénal français

Caroline Joly, avocate, cabinet Baro Alto
Pascal Beauvais, professeur à l'Université Paris 1 Panthéon - Sorbonne
François Rousseau, professeur à l'Université de Nantes

### Discutants:

Jean-François Bonhert, Procureur national financier Antoine Maisonneuve, avocat, cabinet Maisonneuve Sébastien Schapira, cabinet Schapira et associés

### Seconde table ronde 16h-17h30

## Responsabilité pénale des personnes morales et des dirigeants : une articulation à repenser à la lumière du droit pénal comparé

Italie : Luca Luparia, professeur à l'Université de Milan

Espagne : Adan Nieto, professeur à l'Université de Castille-La Mancha

Marta Muñoz de Morales Romero, professeur assistant à l'Université de Castille-La Mancha

Suisse : Xavier Pin, professeur à l'Université de Lyon III

États-Unis d'Amérique : Maxime Lassalle, maître de conférences à l'Université de

Bourgogne

Belgique : Vanessa Franssen, professeur à l'Université de Liège

### Conclusions

Luca Luparia, professeur à l'Université de Rome III Jean-François Bohnert, Procureur national financier